

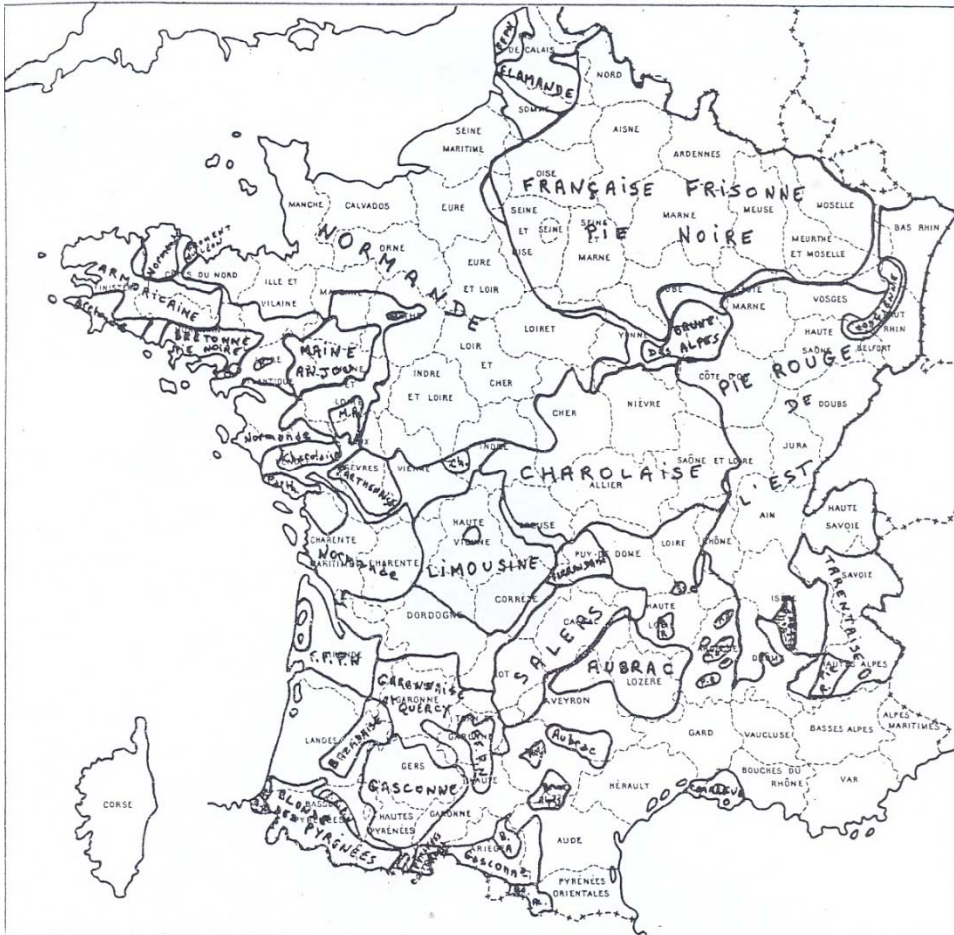








Figure 3 : Répartition des races bovines en France en 1881 (Demole) et 1958 (Quittet)



## V. DES ANNÉES 50 AUX QUOTAS LAITIERS (1984) : EXPANSION DE QUELQUES GRANDES RACES

On peut admettre que, dans une première phase (jusque vers 1965 environ), le dogme fut à l'animal « mixte », amélioré à la fois en vue de la production laitière et de la production de la viande. Les raisons en sont confuses mais sans doute avait-on poussé jusqu'au bout la logique du système « polyculture-élevage », caractéristique de la plupart des exploitations françaises, voire européennes continentales, et par ailleurs de taille modeste. C'est dans ce contexte que commenceront de se mettre en place les premiers schémas rationnels de sélection laitière, dont l'objectif était d'induire une progression lente sur l'ensemble des caractères lait-viande, sans privilégier particulièrement la quantité de lait produite par les animaux.

Le prototype de la race mixte est constitué en France par la Normande, qui se développe largement dans l'Ouest, y compris, ce qui est nouveau, en Bretagne : ses effectifs globaux passeront de 3 millions de têtes en 1943 à 5,7 millions en 1972. La Hollandaise amorcée de son côté une importante expansion, avec des importations qui demeurent fournies. Celles-ci s'effectuent surtout à partir de la Frise et concernent des animaux franchement de type mixte, ce qui a pour résultat une réduction du format, une amélioration du développement musculaire et un plafonnement du potentiel laitier de la population française. Celle-ci change de nom en 1952, devenant « Française Frisonne Pie Noir » (FFPN).

Les races à viande affirment leur spécialisation et servent de moins en moins au travail. Seule, la Charolaise connaît une discrète extension. Quant aux races de milieux difficiles, encore soumises à la traite pour la plupart d'entre elles, elles conservent leurs effectifs jusqu'au début des années 60 (Tarentaise, Salers, Aubrac) mais, dans les zones où le milieu peut s'améliorer, les races loco-régionales connaissent une accélération de leur déclin (Bretonne, Parthenaise).

Après 1965, le contexte économique (dégradation des termes de l'échange) favorise les types génétiques les plus performants, donc les plus spécialisés. Les progrès en agronomie et en nutrition animale autorisent leur utilisation, que promeut très largement le développement agricole. Un infléchissement à l'évolution s'observe alors, dans le sens d'une spécialisation (lait ou viande), qui prépare un bouleversement de la carte ethnique.

En FFPN, l'accroissement du potentiel laitier sera obtenu grâce à l'infusion de sang Holstein nord-américain. Si des troupeaux se constituent avec des animaux importés à partir de 1965, c'est essentiellement par le biais de l'insémination artificielle que la FFPN sera absorbée en une quinzaine d'années et deviendra « Prim'Holstein » en 1990. Dans le même temps, elle connaîtra une expansion spectaculaire, qui fera parler d'un véritable « raz de marée », s'implantant dans tout le pays, à l'exception de la zone méditerranéenne, des berceaux des races à viande et de la Franche Comté. La

Montbéliarde s'implante elle aussi hors de son berceau mais toutes les autres races laitières, moins productives, régressent. Certaines d'entre elles opèrent même une reconversion vers la production de la viande en système allaitant, totalement (Parthenaise, Maine-Anjou) ou partiellement (Salers). A signaler que la Brune connaît aussi sa « holsteinisation » avec la Brown Swiss nord-américaine.

Simultanément, un nouvel essor de l'élevage allaitant favorise les races spécialisées, qui reprennent leur expansion et sortent progressivement de leur berceau : la Charolaise en tête, à destination de presque tout le pays, la Limousine dans une moindre mesure et en direction principalement du Sud-Ouest et, enfin, la Blonde d'Aquitaine. L'utilisation de ces races en tant que races « paternelles » pour le croisement industriel, se développe dans de nombreuses régions, et elles connaissent aussi d'importants succès à l'exportation.

Les races de milieux difficiles, qui se maintenaient jusque-là, amorcent un déclin qui devient rapide, le plus souvent en rapport avec les abus de leur utilisation comme races maternelles en croisement industriel, mais aussi avec l'abandon de l'élevage en certaines zones de montagne.

Parallèlement, en plus de la Holstein-Friesian incluse dans la Française Frisonne, deux nouvelles races sont introduites. Il s'agit de la Pie-Rouge des Plaines, importée des Pays-Bas (MRY) et d'Allemagne (Rotbunt), qui finira par se substituer purement et simplement à l'Armoricaine qu'elle était censée améliorer en croisement, et de la Hereford, importée d'Angleterre.

En fin de période, soit en 1984, le SCEES (Service Central des Enquêtes et Études statistiques du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales) constatait que, pour la première fois, le cheptel total ne progressait plus et commençait même à régresser, et se concentrait de plus en plus sur un nombre limité de races :

- sur un total d'environ 23,3 millions de bovins, on dénombrait 9,9 millions de vaches, dont 70% de vaches laitières et 30% de vaches allaitantes, alors que l'équilibre était traditionnellement de 75-25 ;
- les cinq premières races (Française Frisonne, Normande, Charolaise, Montbéliarde et Limousine) regroupent 90% du cheptel de race pure, la Française Frisonne intervenant à elle seule pour 42%. Si l'on ajoute la Blonde d'Aquitaine, la Salers et la Maine-Anjou (toutes trois détenant alors plus de 100 000 vaches), on arrive à 95%.

C'est l'ampleur de la Holsteinisation, les progrès de la sélection et ceux de l'alimentation animale qui, induisant une augmentation continue de la production laitière, ont conduit la CEE à instaurer les quotas laitiers. L'évolution que nous venons d'évoquer va alors se précipiter.

## VI. ÉVOLUTION DEPUIS LES QUOTAS LAITIERS

Très rapidement, le mouvement de recul des races laitières, amorcé dans les années qui précédèrent les quotas et renforcé dès la mise en place de ces derniers, prit une ampleur étonnante. Ainsi, au 1er janvier 2008, d'après les données de la DGAL, sur un total de 19 900 000 bovins, 42,3% des animaux sont de races laitières et 57,7% de races allaitantes. Au 31 décembre 2014, 40% des 19 300 000 bovins sont laitiers et 60% allaitants ! Le cheptel allaitant l'emporte donc

très nettement maintenant dans notre pays, après avoir plus que doublé en 25 ans (Anonyme, 2015).

Les effectifs des grandes races laitières ayant baissé, et ceux des grandes races à viande, augmenté, le classement des races du peloton de tête a été bouleversé. La Prim'Holstein reste la première (avec 28,01% du total), mais c'est la Charolaise qui est maintenant en deuxième position (23,26%), précédant la Limousine (12,79%), la Montbéliarde

(6,92%) et la Blonde d'Aquitaine (6,86%). La Normande n'est plus qu'au sixième rang (5,72%). Ces six races totalisent 86% des effectifs et, si on leur ajoute la Salers et l'Aubrac, on arrive à 96%. Les 4% restants concernent une cinquantaine de races dont beaucoup sont à petits ou très petits effectifs.

L'accroissement spectaculaire du cheptel allaitant, qui a profité à presque toutes les races à viande, améliorées ou rustiques, est le fait marquant de ces 25 dernières années.

De leur côté, les races locales à très petits effectifs, dont il paraissait évident il y a quarante ans qu'elles allaient disparaître, même si elles n'apparaissent que de façon très

marginale dans l'économie actuelle, sont les seules à voir aujourd'hui leurs effectifs augmenter. La sauvegarde de ces races peut être considérée en l'état actuel comme acquise. Elles sont valorisées le plus souvent en vente directe, s'adressant à des consommateurs soucieux de leur image patrimoniale et de la qualité des produits « du terroir ». Même si la situation demeure fragile, le « redémarrage » de ces races à petits effectifs est un élément original dans l'évolution actuelle du cheptel bovin.

On trouvera au Tableau 1 l'évolution des effectifs des principales races depuis le milieu du siècle dernier.

**Tableau 1 : Evolution des effectifs des principales races depuis le milieu du siècle dernier**

	1958 (animaux)	1979 (vaches)	1988 (vaches)	2014 (vaches)
Prim'Holstein (ex FFPN)	258 400	4 094 098	3 758 401	2 527 793
Montbéliarde		811 580	774 606	667 976
Normande	4 526 000	1 923 984	1 072 544	372 115
Charolaise	1 579 000	1 115 225	1 428 590	1 551 390
Limousine	610 000	458 210	563 222	1 105 468
Blonde d'Aquitaine	268 000	174 170	256 006	525 501

## CONCLUSION

Prendre en compte l'évolution des races bovines est une manière de s'intéresser à l'évolution de l'élevage bovin. Le faire sur une longue période permet de mettre en évidence plusieurs étapes, caractérisées chacune par un certain contexte économique et une modification relative du rôle des différents acteurs. Pendant tout ce laps de temps, les animaux ont changé, l'augmentation de leur poids et de leurs performances traduisant une amélioration des méthodes d'élevage, spécialement de l'alimentation, et des efforts de sélection. La

carte ethnologique a dû attendre les années 1970 pour se modifier de manière importante, dans le sens de l'expansion de quelques grandes races et l'effondrement des effectifs de la plupart des autres. Peu de disparitions ont été enregistrées mais la question se pose néanmoins, bien que la situation actuelle soit plutôt favorable, de la pérennité à long terme de beaucoup des races qui se sont forgées tout au long de notre histoire et qui sont une composante importante de notre patrimoine.

### Références :

Anonyme (2015). "Les effectifs du cheptel bovin en France", Agreste Infos rapides-Animaux de boucherie-cheptel-Bovins cheptel, avril 2015, N°1/2.

De Francourt M. (1789). "Observations sur la population des Bestiaux et leurs différentes espèces", Mémoires d'Agriculture, d'Economie Rurale et Domestique.

Denis B. (2010). Races bovines. Histoire, aptitudes, situation actuelle, Castor et Pollux, Chaumont

Denis B., Baudement E. (2016). Les vaches ont une histoire. Naissance des races bovines, Delachaux et Niestlé, Paris.

Lefèvre-Ste-Marie G. (1849). De la race bovine Courte Corne Améliorée dite Race de Durham, Imprimerie nationale, Paris, 1849.

Quittet E. (1963). Races bovines françaises, Collection "Les races d'animaux domestiques", La Maison Rustique, Paris, 2<sup>ème</sup> édition, 1963.

Spindler F. (1999). « Le passage de la sélection traditionnelle à la sélection moderne. Le rôle de quelques grands éleveurs », Ethnozootecnie, 63, 79-88.